



## Le mot du président de la commission



Chers collègues,  
Chers adhérents de la FNEDRE et de la FEMITRAS,

Notre commission vient de terminer son travail pour la réalisation de la nouvelle version de QUALIFNEDRE, intitulée QFv3. Cette dernière se veut ambitieuse et intègre un audit terrain.

Le travail qui sera réalisé par l'ensemble de la commission va permettre une analyse encore plus complète, plus pertinente de la qualité des détections réalisées et des compétences acquises par les entreprises qui vont se lancer dans cette nouvelle qualification professionnelle.

Nous avons intégré différents critères, comme nous l'avons annoncé. La version 3 met l'accent sur la compétence des opérateurs (avec un audit de chantier), et nous serons très attentifs aux formations réalisées par les techniciens. Enfin, un RDV sera fixé à Paris pour finaliser les échanges entre le technicien qui a réalisé le chantier (qui pourra être accompagné du représentant de l'entreprise) et la commission.

En parallèle, la commission travaillera activement à l'amélioration de la reconnaissance de notre qualification professionnelle. QUALIFNEDRE, qui a pour vocation d'améliorer la qualité des détections de manière générale, est un gage de sérieux pour nous et pour les différents donneurs d'ordres.

À noter que le dossier de candidature QUALIFNEDRE v3 sera téléchargeable sur le site de la FNEDRE à compter du 15 février. Le prix de l'inscription est fixé à 1750 €. Une remise de 350 € sera effectuée pour les adhérents de la FNEDRE sur les 15 premiers dossiers.

**Pour synthétiser, la démarche QFv3 se déroulera de la façon suivante :**

- L'entreprise candidate en fournissant des éléments administratifs et techniques. Le dossier et la liste des pièces à joindre sont téléchargeables sur notre site internet ou à demander à notre secrétariat : [secretariat@fnedre.org](mailto:secretariat@fnedre.org)
- Si le dossier est complet, la commission fixe avec le candidat une date et un lieu pour une visite sur un chantier de détection.
- Le candidat doit ensuite envoyer une copie de son dossier de livraison à la commission dans un délai d'un mois.
- La commission se réunit dans les 3 mois avec au minimum un des techniciens ayant réalisé l'opération terrain, celui-ci pouvant se faire accompagner d'un représentant de l'entreprise pour des échanges complémentaires.
- La commission délibère et finalise la notation. La réponse est transmise par courrier en RAR.

Les membres de la commission se tiennent à votre disposition pour toutes questions complémentaires. Je profite de cette lettre d'information pour les remercier vivement de leur implication et de la qualité de leur travail.

Dans l'attente de voir arriver vos dossiers et vous en souhaitant bonne préparation.

Valère Bazin  
Président de la commission QF



## RAPPEL



### NE PAS CONFONDRE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE QUALIFNEDRE ET CERTIFICATION

QUALIFNEDRE est une qualification professionnelle, elle est utilisée en tant que telle, et ne se substitue en aucun cas à la certification de la réglementation. Elle ne doit pas être utilisée par les entreprises ayant été labellisées dans des démarches commerciales avec des termes qui créeraient une ambiguïté dans l'esprit des MO et ME. Le ministère et la FNEDRE sont très vigilants à ce sujet, et des sanctions peuvent être prises.

Nous rappelons que QUALIFNEDRE n'est pas en concurrence avec la certification, la certification répond à une obligation réglementaire pour des cas précis de détection. QUALIFNEDRE a un spectre plus large et se positionne sur la qualité de toutes les détections, y compris celles qui ne sont pas concernées par l'obligation de certification, comme les démarches d'amélioration du patrimoine ou les opérations de localisation.



Entreprises de détection de réseaux enterrés, rejoignez la FNEDRE et partagez vos expériences.

## COMMISSION

### 4 membres du CA

Valère Bazin, président de la commission, Robert Olivé, président de la FNEDRE et vice-président de la commission, Grégory Béchet et Amaury Araud, membres du CA de la FNEDRE.

### 4 membres extérieurs au CA

Jean-Pierre Brazzini, ingénieur-conseil spécialiste des travaux sans tranchée (GrDF), Bertrand Breyse, formateur au centre de formation d'Égletons, Jean-Pierre Moreau, chargé de mission détection à la direction technique ENEDIS, et Stéphane Cunat, directeur du Syndicat d'électricité du 54.

“ La FNEDRE a été créée en mars 2011 et a connu un fort développement qui l'amène aujourd'hui à se structurer et s'organiser afin de remplir pleinement ses missions. Nous devons travailler avec tous les acteurs des travaux publics afin d'intégrer au mieux notre métier au sein des projets et des réalisations de chantiers. Il est primordial que chaque intervenant connaisse les capacités et les limites de nos techniques, et reconnaisse le savoir-faire de nos adhérents grâce à la qualification QUALIFNEDRE. Nous mettrons toute notre énergie pour travailler avec les donneurs d'ordres à la mise en place de la nouvelle réglementation DT-DICT. ”

*Détections et construisons ensemble les réseaux de demain.*



Toutes vos remarques et suggestions concernant QUALIFNEDRE sont attendues par mail : [valerebazin@fnedre.org](mailto:valerebazin@fnedre.org)

Fédération Nationale des Entreprises de Détection de Réseaux Enterrés

39, avenue Ledru-Rollin - CS 11237 - 75570 PARIS cedex 12  
Tél. 01 56 95 16 69

Concept MHB Com. - [www.mhbcom.com](http://www.mhbcom.com) © 01/2018 - Crédit photos : FNEDRE - Fotolia © Scussi